

**Mobilisation historique dans le Second Degré ce 5 décembre :
Le gouvernement doit retirer son projet et négocier une réforme des retraites sur d'autres bases**

Le SNES-FSU de l'académie de Toulouse est en mesure de confirmer une participation historique des personnels du Second degré à la grève interprofessionnelle de ce jour.

A 10h30, et sur une base de plus de 2.000 collègues attendus ce matin, nous relevons légèrement plus de 72% de grévistes. Pour le Second degré, la grève est donc très largement majoritaire dans l'académie de Toulouse, et atteint des seuils historiques de mémoire de militants.

Notre échantillon se base sur plus d'un collègue sur 6, et sur plus d'un établissement sur 6. A la différence de l'administration, qui compte par défaut non-gréviste à une heure donnée tous les collègues qui n'ont pas encore pris leur service (et qui préjuge donc de leur prise de service avant qu'elle ne puisse être réellement constatée), nos relevés sont produits sur la base des collègues qui auraient effectivement dû prendre leur service et qui ne l'ont pas fait. Cette différence méthodologique n'est évidemment pas neutre de la part du Ministère.

Dans le détail, on relève des taux homogènes dans tous les départements de notre académie : 70% dans l'Ariège ; 75% dans l'Aveyron ; 71% dans la Haute-Garonne ; 70% dans le Gers ; 80% dans le Lot ; 73% dans les Hautes-Pyrénées ; 79% dans le Tarn ; 59% dans le Tarn-et-Garonne. Enfin, les taux sont également parfaitement homogènes selon le type d'établissement d'exercice (collège ou lycée). Plusieurs établissements affichaient 100% de grévistes à 8h ce matin.

Les collègues ont fait la démonstration qu'ils rejettent massivement le projet de réforme des retraites du gouvernement, qui entérinerait une baisse de leurs pensions de l'ordre de 30%.

Ils contestent également la logique d'un régime par point, qui masque mal ce qu'il est : un outil d'abaissement des pensions, dans une logique individualiste, et qui vise à maintenir à 14 % du PIB la part des richesses créées en France consacrée au financement socialisé des retraites. Un tel régime par points ne serait plus un système de retraites "à prestations définies", puisque la valeur du point pourrait fluctuer pour équilibrer financièrement le système de retraites au gré des aléas des évolutions de la conjoncture économique, de l'emploi, des salaires. Dans un tel système, la pension est toujours incertaine et temporaire, puisque la valeur du point varie sans cesse et dépend du moment où l'on prend sa retraite.

Le Gouvernement, et le ministre de l'Education Nationale, ont refusé jusqu'à aujourd'hui de faire la moindre proposition concrète et crédible pour nos professions, notamment sur les questions de l'aménagement des fins de carrière, la prise en compte des années d'études, l'égalité femmes-hommes, particulièrement sensible dans des métiers fortement féminisés, etc. Les gesticulations de M. Blanquer sur la question de la revalorisation des carrières, par ailleurs démentie par avance par E. Macron, à Rodez début octobre, n'ont trompé personne. Nos collègues attendent des gestes forts, à commencer par le retrait de ce projet pour ouvrir des négociations sincères, améliorant l'actuel « code des pensions », qui traduit la reconnaissance de la Nation envers les personnels de la fonction publique de l'Etat après plusieurs décennies d'activité au service de l'intérêt général.

Le SNES-FSU proposera des suites rapides dans les diverses intersyndicales, notamment une nouvelle journée de grève le 10 décembre. Il soutient d'ores et déjà toutes les formes de reconduction du mouvement qui seront adoptées dans les établissements.